



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

RECOMMANDER
LES BONNES PRATIQUES

GUIDE
METHODOLOGIQUE

**Le cadre national
de référence :
Évaluation globale
de la situation des
enfants en danger
ou risque de danger**
Trame de rapport d'évaluation

Validé par la CSMS le 12 janvier 2021

Sommaire

Trame de rapport	4
1.1. Informations générales sur la famille	4
1.1.1. Les enfants / adolescents	4
1.1.2. Les parents	6
1.1.3. Les délégués à l'exercice de l'autorité parentale, le cas échéant	7
1.1.4. Autres personnes vivant au domicile de l'enfant/adolescent (frères et sœurs majeurs, beaux-parents, autre membre de la famille, ami...)	7
1.1.5. Autres personnes ressources	7
1.2. Information préoccupante	8
1.3. Mesures d'accompagnement actuelles et antérieures, les informations préoccupantes antérieures	8
1.4. Méthodologie d'évaluation	8
1.4.1. Professionnels mobilisés	8
1.4.2. Rencontres / échanges avec l'enfant/adolescent, les parents et l'entourage	9
1.5. Évaluation	9
1.5.1. Le développement, la santé physique et psychique de l'enfant/adolescent	9
1.5.1.1. Les besoins physiologiques de l'enfant/adolescent	9
1.5.1.2. Le suivi de santé	9
1.5.1.3. Les antécédents médicaux	9
1.5.1.4. L'état de santé et de développement actuel de l'enfant/adolescent	10
1.5.2. La scolarité et la vie sociale de l'enfant/adolescent	11
1.5.2.1. Si l'enfant a moins de 3 ans, accueil petite enfance	11
1.5.2.2. Si l'enfant est en âge d'être scolarisé	11
1.5.2.3. Activités et loisirs hors milieu scolaire	11
1.5.3. Les relations de l'enfant/adolescent avec la famille et les tiers	13
1.5.3.1. Les relations de l'enfant/adolescent avec ses parents	13
1.5.3.2. Les relations de l'enfant/adolescent avec sa fratrie	13
1.5.3.3. Les relations de l'enfant/adolescent avec son entourage	13
1.5.4. Le contexte de vie de l'enfant/adolescent	14
1.5.4.1. Le cadre de vie	14
1.5.4.2. La situation des parents	15
1.5.4.3. La situation personnelle des autres personnes vivant au domicile	15
1.5.4.4. La relation entre les parents	15
1.5 BIS. La réponse des parents aux besoins de l'enfant	17
1.5.5. La réponse aux besoins universels	17

1.5.5.1.	La réponse aux besoins physiologiques et de santé	17
1.5.5.2.	La réponse au besoin de protection	17
1.5.5.3.	La réponse au besoin de sécurité affective et relationnelle	17
1.5.5.4.	La réponse au besoin d'expériences et d'exploration du monde	17
1.5.5.5.	La réponse au besoin d'un cadre de règles et de limites	17
1.5.5.6.	La réponse au besoin d'identité	17
1.5.5.7.	La réponse au besoin d'estime de soi et de valorisation de soi	17
1.5.6.	La réponse aux besoins particuliers	17
1.5.7.	La réponse aux besoins spécifiques	17
1.5.8.	La réponse aux besoins liés aux effets iatrogènes des modalités et conditions de prise en charge en protection de l'enfance	17
1.6.	La conclusion à l'issue de l'évaluation	18
1.6.1.	Caractérisation de la situation	18
1.6.1.1.	Récapitulatif à l'issue de l'évaluation	18
1.6.1.2.	Qualification du danger / risque de danger	19
1.6.1.3.	Possibilité pour l'enfant/adolescent de rester au domicile familial	19
1.6.1.4.	Identification des objectifs de travail / d'accompagnement	19
1.7.	Préconisations concernant les suites à donner pour atteindre ces objectifs	19
1.7.1.	Appui au sein de l'entourage	19
1.7.2.	Aide ou accompagnement hors protection de l'enfance :	19
1.7.3.	Mesure de protection de l'enfance	19
1.8.	Restitution du contenu du rapport aux parents et à l'enfant/adolescent	19
1.8.1.	Parents	19
1.8.2.	Enfants	19
	Abréviations et acronymes	20

Trame de rapport

1.1. Informations générales sur la famille

1.1.1. Les enfants / adolescents

Point de vigilance

Comme l'indique l'article D226-2-3 du code de l'action sociale et des familles, l'évaluation « porte sur la situation du mineur faisant l'objet d'une information préoccupante et sur celle des autres mineurs présents au domicile ».

Il est essentiel de porter un regard spécifique sur chaque enfant présent au domicile, au-delà de l'enfant qui fait l'objet de l'information préoccupante. En effet, lorsqu'un enfant est victime de maltraitance, la probabilité d'être victime de maltraitance est accrue pour ses frères et sœurs.

Quand plusieurs enfants / adolescents résident au domicile (de manière permanente ou périodique), ils doivent tous bénéficier d'une évaluation. La partie « contexte de vie » sera valable pour l'ensemble de la fratrie. Celle concernant l'espace personnel de l'enfant sera à évaluer pour chaque enfant/adolescent résidant au domicile.

Le rapport élaboré à l'issue de l'évaluation doit formaliser clairement le résultat de l'évaluation de la situation de chacun des enfants / adolescents présents.

– **Le nombre total d'enfants / adolescents présents au domicile¹ :**

– **L'enfant/adolescent qui fait l'objet de l'information préoccupante :**

- Nom
- Prénom
- Sexe
- Age
- Date de naissance
- Lieu de naissance
- Adresse
- Coordonnées téléphoniques et courriel
- Est-ce que l'enfant/adolescent est l'émetteur de l'information préoccupante ?
 - oui
 - non

¹ NB : nombre total de frères et sœurs mineurs dans le lieu de résidence de l'enfant/adolescent, incluant les demi-frères et demi-sœurs, quasi-frères et quasi-sœurs, (c'est-à-dire les enfants qui n'ont aucun lien de sang avec l'enfant/adolescent mais qui vivent dans le lieu de résidence principale de l'enfant/adolescent)

- **Les autres enfants / adolescents présents au domicile :**

- Nom
- Prénom
- Sexe
- Age
- Date de naissance
- Lieu de naissance
- Adresse
- Coordonnées téléphoniques et courriel
- Lien avec l'enfant qui fait l'objet de l'information préoccupante
- Présence au domicile (à temps plein / dans le cadre de droits de visite et d'hébergement)
- Est-ce que l'enfant/adolescent est l'émetteur de l'information préoccupante ?
 - oui
 - non

- Nom
- Prénom
- Sexe
- Age
- Date de naissance
- Lieu de naissance
- Adresse
- Coordonnées téléphoniques et courriel
- Lien avec l'enfant qui fait l'objet de l'information préoccupante
- Présence au domicile (à temps plein / dans le cadre de droits de visite et d'hébergement)
- Est-ce que l'enfant/adolescent est l'émetteur de l'information préoccupante ?
 - oui
 - non

- Nom
- Prénom
- Sexe
- Age
- Date de naissance
- Lieu de naissance
- Adresse
- Coordonnées téléphoniques et courriel
- Lien avec l'enfant qui fait l'objet de l'information préoccupante
- Présence au domicile (à temps plein / dans le cadre de droits de visite et d'hébergement)
- Est-ce que l'enfant/adolescent est l'émetteur de l'information préoccupante ?
 - oui
 - non

1.1.2. Les parents

– Identité des parents :

Parent 1	Parent 2
<ul style="list-style-type: none">– nom– prénom– sexe– âge– Date de naissance– Lieu de naissance– Adresse– Coordonnées téléphoniques et courriel	<ul style="list-style-type: none">– nom– prénom– sexe– âge– Date de naissance– Lieu de naissance– Adresse– Coordonnées téléphoniques et courriel

– Autorité parentale :

- Exercice de l'autorité parentale
 - Exercice conjoint par les parents vivant ensemble ou séparément
 - Exclusivement par le parent 1
 - Exclusivement par le parent 2
 - Autre particulier
 - Président du conseil départemental
 - Préfet
 - Etablissement

- Décision judiciaire relative à l'autorité parentale :
 - Décision du juge aux affaires familiales sur l'exercice de l'autorité parentale
 - Délégation de l'autorité parentale
 - Retrait
 - Tutelle
 - Déclaration judiciaire de délaissement parental
 - Pas de décision relative à l'autorité parentale

- Date de la décision relative à l'autorité parentale :

– Si les parents sont séparés :

- La décision relève-t-elle des parents d'un commun accord ou du juge aux affaires familiales fixant la résidence de l'enfant/adolescent ?
 - Résidence alternée
 - Résidence au domicile du parent 1
 - Résidence au domicile du parent 2

- Droits de visite établis :
- Date de la décision relative aux droits de résidence et de visite :

1.1.3. Les délégués à l'exercice de l'autorité parentale, le cas échéant

Si particulier :

- nom
- prénom
- sexe
- Date de naissance
- Lieu de naissance
- Adresse
- Coordonnées téléphoniques et courriel
- nature du lien avec l'enfant/adolescent

Si instance :

- Nom
- Référent

1.1.4. Autres personnes vivant au domicile de l'enfant/adolescent (frères et sœurs majeurs, beaux-parents, autre membre de la famille, ami...)

- Nom
- Prénom
- Sexe
- Age
- Date de naissance
- Lieu de naissance
- Adresse
- Coordonnées téléphoniques et courriel
- Nature du lien avec l'enfant/adolescent

1.1.5. Autres personnes ressources

- Nom
- Prénom
- Sexe
- Age
- Date de naissance

- Lieu de naissance
- Adresse
- Coordonnées téléphoniques et courriel
- Nature du lien avec l'enfant/adolescent

1.2. Information préoccupante

- Date de réception de l'information préoccupante à la Crip
- Emetteur de l'information préoccupante

Point de vigilance

Lorsque l'émetteur de l'information préoccupante est un particulier, son identité est dévoilée uniquement s'il y a consenti.

S'il n'a pas consenti, il est important d'être vigilant, autant que possible, quant aux informations qui, dans le rapport, pourraient permettre de l'identifier.

- Eléments factuels à l'origine de l'information préoccupante (dont date des faits mentionnés dans l'information préoccupante)

1.3. Mesures d'accompagnement actuelles et antérieures, les informations préoccupantes antérieures

La situation est-elle déjà connue du conseil départemental au moment de l'information préoccupante ?

Si oui :

- La famille a-t-elle déjà bénéficié d'un accompagnement de droit commun par les services du conseil départemental ?
- La situation a-t-elle déjà fait l'objet d'une information préoccupante ?
- La famille a-t-elle déjà été accompagnée au titre de la protection de l'enfance ?

1.4. Méthodologie d'évaluation

1.4.1. Professionnels mobilisés

- Identité des évaluateurs avec fonction, coordonnées (préciser s'il y a eu modification en cours d'évaluation)
- Identité des cadres dans un rôle de supervision ou de validation
- Identité des autres acteurs mobilisés dans le cadre de l'évaluation
- Temps de concertation entre professionnels en cours d'évaluation

1.4.2. Rencontres / échanges avec l'enfant/adolescent, les parents et l'entourage

- Rencontres avec les parents : nombre, modalités (parents rencontrés ensemble, séparément...)
- Rencontres avec l'enfant/adolescent : nombre, modalités (seul ou avec les parents...)
- Visites au domicile de l'enfant/adolescent
- Echanges avec les partenaires
- Echanges avec d'autres personnes dans l'entourage de l'enfant/adolescent

1.5. Évaluation

Point de vigilance

Sur les différentes thématiques, le rapport doit présenter à la fois² :

- Les éléments préoccupants et les points d'appui / ressources repérés ;
- Le point de vue de l'enfant/adolescent, des parents, des autres membres du réseau social de l'enfant/adolescent interrogés dans le cadre de l'évaluation (professionnels, famille élargie...).

1.5.1. Le développement, la santé physique et psychique de l'enfant/adolescent

1.5.1.1. Les besoins physiologiques de l'enfant/adolescent

- Rythme de vie
- Alimentation / nutrition
- Hygiène et vêtements
- Activités physiques et sportives
- Exposition aux écrans

1.5.1.2. Le suivi de santé

- Vaccinations
- Suivi de santé

1.5.1.3. Les antécédents médicaux

- Antécédents périnataux
- Antécédents d'hospitalisations, accidents, incidents

² Cf. livret 3

1.5.1.4. L'état de santé et de développement actuel de l'enfant/adolescent

- Développement et compétences de l'enfant/adolescent
 - Développement physique et psychomoteur
 - Développement cognitif / compétences cognitives
 - Développement émotionnel / compétences émotionnelles
 - Développement social / compétences sociales
- Situation de handicap / besoins particuliers
- Santé mentale : comportements à risques / mises en danger
- Blessures
- Evènement(s) traumatique(s)
- Grossesse éventuelle de l'adolescente

SYNTHESE DU DOMAINE DEVELOPPEMENT, SANTE PHYSIQUE ET PSYCHIQUE DE L'ENFANT/ADOLESCENT

Quand des difficultés sont repérées

- Quelles sont les difficultés repérées et/ou évoquées sur le plan du développement et de la santé physique et psychique de l'enfant/adolescent ?
 - Par l'enfant/adolescent
 - Par les parents
 - Par l'entourage
 - Par les évaluateurs
- Qu'en disent l'enfant/adolescent, les parents, l'entourage :
 - Sont-elles ponctuelles ou chroniques ?
 - Quelles conséquences ont-elles sur l'enfant/adolescent ?
 - Comment la famille et l'enfant/adolescent y font face ?

Le positionnement des parents dans le cadre de la démarche d'évaluation

- Les parents évoquent-ils eux-mêmes les difficultés ?
- Comprennent-ils, le cas échéant, les difficultés repérées et/ou évoquées par l'enfant/adolescent, l'entourage et/ou les évaluateurs, et leurs répercussions sur l'enfant/adolescent ?
- Se mobilisent-ils ou acceptent-ils de se mobiliser dans l'intérêt de l'enfant/adolescent ?

Les points d'appui repérés chez l'enfant/adolescent, les parents et dans l'entourage

Quels sont les points d'appui repérés et/ou évoqués sur le plan du développement et de la santé physique et psychique de l'enfant ?

- Par l'enfant/adolescent
- Par les parents
- Par l'entourage
- Par les évaluateurs

Quelle est la conclusion des évaluateurs en charge de l'évaluation sur le caractère préoccupant de la situation dans ce domaine ?

- ➔ La santé et le développement de l'enfant/adolescent sont-ils compromis ?
- ➔ La santé et le développement de l'enfant/adolescent risquent-ils d'être compromis à court, moyen et long terme ?

Si oui,

- Qu'est-ce qui porte atteinte au développement de l'enfant/adolescent ?³
- Quelles sont les effets constatés sur l'enfant/adolescent (sur le plan physique, sur le plan cognitif...) ?
- Quels sont les effets sur l'enfant/adolescent à court, moyen et long terme ?
- Quelles sont les hypothèses des évaluateurs concernant les causes des difficultés repérées (exposition actuelle ou passée à de la maltraitance, situation de handicap, troubles du neuro-développement, maladies, autres causes hors maltraitance) ?
- Les évaluateurs repèrent-ils :
 - des besoins spécifiques de l'enfant/adolescent liés à l'exposition à la maltraitance ?
 - des besoins particuliers liés au handicap ?
- Quels sont les besoins d'aide et d'accompagnement identifiés sur la thématique ?
- Quelles sont les personnes ressources mobilisables sur la thématique dans la famille et dans l'entourage ?

1.5.2. La scolarité et la vie sociale de l'enfant/adolescent

1.5.2.1. Si l'enfant a moins de 3 ans, accueil petite enfance

1.5.2.2. Si l'enfant est en âge d'être scolarisé

- Cursus scolaire de l'enfant/adolescent
- Rapport de l'enfant/adolescent à la scolarité et résultats scolaires
- Relation de l'enfant/adolescent à l'institution, au cadre scolaire
- Relation de l'enfant/adolescent avec ses pairs
- Relation de l'enfant/adolescent aux adultes

1.5.2.3. Activités et loisirs hors milieu scolaire

SYNTHESE DU DOMAINE SCOLARITE ET VIE SOCIALE DE L'ENFANT/ADOLESCENT

Quand des difficultés sont repérées

- Quelles sont les difficultés repérées et/ou évoquées sur le plan du développement et de la santé physique et psychique de l'enfant ?

³ Attention : Si une situation de handicap est déjà connue au moment de l'évaluation, les évaluateurs ne peuvent se référer aux repères fournis par le carnet de santé en termes de développement physique, cognitif, émotionnel et social. L'enjeu de l'évaluation est néanmoins de déterminer si les besoins particuliers de l'enfant/adolescent sont garantis, avec l'appui des professionnels qui accompagnent l'enfant/adolescent et, si nécessaire, avec l'appui d'un partenaire extérieur (notamment en cas de conflit entre les parents et l'institution / le professionnel qui accompagne l'enfant).

- par l'enfant/adolescent
- par les parents
- par l'entourage
- par les évaluateurs
- Qu'en disent l'enfant/adolescent, les parents, l'entourage :
 - sont-elles ponctuelles ou chroniques ?
 - quelles conséquences ont-elles sur l'enfant/adolescent ?
 - comment la famille et l'enfant/adolescent y font face ?

Le positionnement des parents dans le cadre de la démarche d'évaluation

- Les parents évoquent-ils eux-mêmes les difficultés ?
- Comprennent-ils, le cas échéant, les difficultés repérées et/ou évoquées par l'enfant/adolescent, l'entourage et/ou les évaluateurs, et leurs répercussions sur l'enfant/adolescent ?
- Se mobilisent-ils ou acceptent-ils de se mobiliser dans l'intérêt de l'enfant/adolescent ?

Les points d'appui repérés chez l'enfant/adolescent, les parents et dans l'entourage

Quels sont les points d'appui repérés et/ou évoqués sur le plan du développement et de la santé physique et psychique de l'enfant/adolescent ?

- par l'enfant/adolescent
- par les parents
- par l'entourage
- par les évaluateurs

Quelle est la conclusion des évaluateurs en charge de l'évaluation sur le caractère préoccupant de la situation dans ce domaine ?

- ➔ La santé et le développement de l'enfant/adolescent sont-ils compromis ?
- ➔ La santé et le développement de l'enfant/adolescent risquent-ils d'être compromis à court, moyen et long terme ?

Si oui,

- Qu'est-ce qui porte atteinte au développement de l'enfant/adolescent ?⁴
- Quelles sont les effets constatés sur l'enfant/adolescent (sur le plan physique, sur le plan cognitif...)?
- Quels sont les effets sur l'enfant/adolescent à court, moyen et long terme ?

⁴ Attention : Si une situation de handicap est déjà connue au moment de l'évaluation, les évaluateurs ne peuvent se référer aux repères fournis par le carnet de santé en termes de développement physique, cognitif, émotionnel et social. L'enjeu de l'évaluation est néanmoins de déterminer si les besoins particuliers de l'enfant/adolescent sont garantis, avec l'appui des professionnels qui accompagnent l'enfant/adolescent et, si nécessaire, avec l'appui d'un partenaire extérieur (notamment en cas de conflit entre les parents et l'institution / le professionnel qui accompagne l'enfant).

- Quelles sont les hypothèses des évaluateurs concernant les causes des difficultés repérées (exposition actuelle ou passée à de la maltraitance, situation de handicap, troubles du neuro-développement, maladies, autres causes hors maltraitance) ?
- Les évaluateurs repèrent-ils :
 - des besoins spécifiques de l'enfant/adolescent liés à l'exposition à la maltraitance ?
 - des besoins particuliers liés au handicap ?
- Quels sont les besoins d'aide et d'accompagnement identifiés sur la thématique ?
- Quelles sont les personnes ressources mobilisables sur la thématique dans la famille et dans l'entourage ?

1.5.3. Les relations de l'enfant/adolescent avec la famille et les tiers

1.5.3.1. Les relations de l'enfant/adolescent avec ses parents

1.5.3.2. Les relations de l'enfant/adolescent avec sa fratrie

1.5.3.3. Les relations de l'enfant/adolescent avec son entourage

- Famille élargie
- Amis
- Voisins
- Autres adultes de l'entourage (enseignant, éducateur sportif...)

SYNTHESE DU DOMAINE RELATIONS DE L'ENFANT/ADOLESCENT AVEC LA FAMILLE ET LES TIERS

Quand des difficultés sont repérées

- Quelles sont les difficultés repérées et/ou évoquées sur le plan du développement et de la santé physique et psychique de l'enfant/adolescent ?
 - par l'enfant/adolescent
 - par les parents
 - par l'entourage
 - par les évaluateurs
- Qu'en disent l'enfant/adolescent, les parents, l'entourage :
 - sont-elles ponctuelles ou chroniques ?
 - quelles conséquences ont-elles sur l'enfant/adolescent ?
 - comment la famille et l'enfant/adolescent y font face ?

Le positionnement des parents dans le cadre de la démarche d'évaluation

- Les parents évoquent-ils eux-mêmes les difficultés ?
- Comprennent-ils, le cas échéant, les difficultés repérées et/ou évoquées par l'enfant/adolescent, l'entourage et/ou les évaluateurs, et leurs répercussions sur l'enfant/adolescent ?
- Se mobilisent-ils ou acceptent-ils de se mobiliser dans l'intérêt de l'enfant/adolescent ?

Les points d'appui repérés chez l'enfant/adolescent, les parents et dans l'entourage

Quels sont les points d'appui repérés et/ou évoqués sur le plan du développement et de la santé physique et psychique de l'enfant/adolescent ?

- par l'enfant/adolescent
- par les parents
- par l'entourage
- par les évaluateurs

Quelle est la conclusion des évaluateurs en charge de l'évaluation sur le caractère préoccupant de la situation dans ce domaine ?

- ➔ La santé et le développement de l'enfant/adolescent sont-ils compromis ?
- ➔ La santé et le développement de l'enfant/adolescent risquent-ils d'être compromis à court, moyen et long terme ?

Si oui,

- Qu'est-ce qui porte atteinte au développement de l'enfant/adolescent ?⁵
- Quelles sont les effets constatés sur l'enfant/adolescent (sur le plan physique, sur le plan cognitif...) ?
- Quels sont les effets sur l'enfant/adolescent à court, moyen et long terme ?
- Quelles sont les hypothèses des évaluateurs concernant les causes des difficultés repérées (exposition actuelle ou passée à de la maltraitance, situation de handicap, troubles du neuro-développement, maladies, autres causes hors maltraitance) ?
- Les évaluateurs repèrent-ils :
 - des besoins spécifiques de l'enfant/adolescent liés à l'exposition à la maltraitance ?
 - des besoins particuliers liés au handicap ?
- Quels sont les besoins d'aide et d'accompagnement identifiés sur la thématique ?
- Quelles sont les personnes ressources mobilisables sur la thématique dans la famille et dans l'entourage ?

1.5.4. Le contexte de vie de l'enfant/adolescent

1.5.4.1. Le cadre de vie

- Les conditions de logement
 - Situation globale de la famille au regard du logement
 - Taille du logement
 - Salubrité

⁵ Attention : Si une situation de handicap est déjà connue au moment de l'évaluation, les évaluateurs ne peuvent se référer aux repères fournis par le carnet de santé en termes de développement physique, cognitif, émotionnel et social. L'enjeu de l'évaluation est néanmoins de déterminer si les besoins particuliers de l'enfant/adolescent sont garantis, avec l'appui des professionnels qui accompagnent l'enfant/adolescent et, si nécessaire, avec l'appui d'un partenaire extérieur (notamment en cas de conflit entre les parents et l'institution / le professionnel qui accompagne l'enfant).

- Sécurité
 - Hygiène
 - Espace personnel de l'enfant/adolescent
- L'environnement / le quartier
 - Ressources disponibles dans l'environnement
 - Appréciation globale concernant l'environnement / le quartier

1.5.4.2. La situation des parents

- Les conditions socio-économiques
- La situation personnelle du parent 1
 - Situation actuelle
 - Situation professionnelle du parent 1
 - Réseau, intégration sociale
 - Difficultés personnelles du parent ayant des conséquences sur l'enfant/adolescent
 - Parcours du parent : histoire familiale
 - Déroulement de la grossesse et contexte de la naissance de l'enfant/adolescent
 - Contexte culturel ou religieux susceptible d'avoir des conséquences sur l'enfant/adolescent
- La situation personnelle du parent 2

1.5.4.3. La situation personnelle des autres personnes vivant au domicile

1.5.4.4. La relation entre les parents

- Relations entre les parents
- Conflits éventuels
- Violences conjugales

SYNTHESE DU DOMAINE CONTEXTE DE VIE DE L'ENFANT/ADOLESCENT

Quand des difficultés sont repérées

- Quelles sont les difficultés repérées et/ou évoquées concernant le contexte de vie de l'enfant/adolescent ?
 - par l'enfant/adolescent
 - par les parents
 - par l'entourage
 - par les évaluateurs
- Qu'en disent l'enfant/adolescent, les parents, l'entourage :
 - sont-elles ponctuelles ou chroniques ?
 - quelles conséquences ont-elles sur l'enfant/adolescent ?
 - comment la famille et l'enfant/adolescent y font face ?

Le positionnement des parents dans le cadre de la démarche d'évaluation

- Les parents évoquent-ils eux-mêmes les difficultés ?

- Comprennent-ils, le cas échéant, les difficultés repérées et/ou évoquées par l'enfant/adolescent, l'entourage et/ou les évaluateurs, et leurs répercussions sur l'enfant/adolescent ?
- Se mobilisent-ils ou acceptent-ils de se mobiliser dans l'intérêt de l'enfant/adolescent ?

Les points d'appui repérés chez l'enfant/adolescent, les parents et dans l'entourage

Quels sont les points d'appui repérés et/ou évoqués ?

- par l'enfant/adolescent
- par les parents
- par l'entourage
- par les évaluateurs

Quelle est la conclusion des évaluateurs en charge de l'évaluation sur le caractère préoccupant de la situation dans ce domaine ?

- ➔ La santé et le développement de l'enfant/adolescent sont-ils compromis ?
- ➔ La santé et le développement de l'enfant/adolescent risquent-ils d'être compromis à court, moyen et long terme ?

Si oui,

- Qu'est-ce qui porte atteinte au développement de l'enfant/adolescent ?⁶
- Quelles sont les effets constatés sur l'enfant/adolescent (sur le plan physique, sur le plan cognitif...) ?
- Quels sont les effets sur l'enfant/adolescent à court, moyen et long terme ?
- Quelles sont les hypothèses des évaluateurs concernant les causes des difficultés repérées (exposition actuelle ou passée à de la maltraitance, situation de handicap, troubles du neuro-développement, maladies, autres causes hors maltraitance) ?
- Les évaluateurs repèrent-ils :
 - des besoins spécifiques de l'enfant/adolescent liés à l'exposition à la maltraitance ?
 - des besoins particuliers liés au handicap ?
- Quels sont les besoins d'aide et d'accompagnement identifiés sur la thématique ?
- Quelles sont les personnes ressources mobilisables sur la thématique dans la famille et dans l'entourage ?

⁶ Attention : Si une situation de handicap est déjà connue au moment de l'évaluation, les évaluateurs ne peuvent se référer aux repères fournis par le carnet de santé en termes de développement physique, cognitif, émotionnel et social. L'enjeu de l'évaluation est néanmoins de déterminer si les besoins particuliers de l'enfant/adolescent sont garantis, avec l'appui des professionnels qui accompagnent l'enfant/adolescent et, si nécessaire, avec l'appui d'un partenaire extérieur (notamment en cas de conflit entre les parents et l'institution / le professionnel qui accompagne l'enfant).

1.5 BIS. La réponse des parents aux besoins de l'enfant

1.5.5. La réponse aux besoins universels

1.5.5.1. La réponse aux besoins physiologiques et de santé

1.5.5.2. La réponse au besoin de protection

1.5.5.3. La réponse au besoin de sécurité affective et relationnelle

1.5.5.4. La réponse au besoin d'expériences et d'exploration du monde

1.5.5.5. La réponse au besoin d'un cadre de règles et de limites

1.5.5.6. La réponse au besoin d'identité

1.5.5.7. La réponse au besoin d'estime de soi et de valorisation de soi

1.5.6. La réponse aux besoins particuliers

1.5.7. La réponse aux besoins spécifiques

1.5.8. La réponse aux besoins liés aux effets iatrogènes des modalités et conditions de prise en charge en protection de l'enfance

SYNTHESE DU DOMAINE REPONSES AUX BESOINS DE L'ENFANT/ADOLESCENT

Quand des difficultés sont repérées

- Quelles sont les difficultés repérées et/ou évoquées ?
 - par l'enfant/adolescent
 - par les parents
 - par l'entourage
 - par les évaluateurs
- Qu'en disent l'enfant/adolescent, les parents, l'entourage :
 - sont-elles ponctuelles ou chroniques ?
 - quelles conséquences ont-elles sur l'enfant/adolescent ?
 - comment la famille et l'enfant/adolescent y font face ?

Le positionnement des parents dans le cadre de la démarche d'évaluation

- Les parents évoquent-ils eux-mêmes les difficultés ?
- Comprennent-ils, le cas échéant, les difficultés repérées et/ou évoquées par l'enfant/adolescent, l'entourage et/ou les évaluateurs, et leurs répercussions sur l'enfant/adolescent ?
- Se mobilisent-ils ou acceptent-ils de se mobiliser dans l'intérêt de l'enfant/adolescent ?

Les points d'appui repérés chez l'enfant/adolescent, les parents et dans l'entourage

Quels sont les points d'appui repérés et/ou évoqués ?

- par l'enfant/adolescent
- par les parents
- par l'entourage
- par les évaluateurs

Quelle est la conclusion des évaluateurs en charge de l'évaluation sur le caractère préoccupant de la situation dans ce domaine ?

- ➔ La santé et le développement de l'enfant sont-ils compromis ?
- ➔ La santé et le développement de l'enfant risquent-ils d'être compromis à court, moyen et long terme ?

Si oui,

- Qu'est-ce qui porte atteinte au développement de l'enfant ?⁷
- Quelles sont les effets constatés sur l'enfant/adolescent (sur le plan physique, sur le plan cognitif...)?
- Quels sont les effets sur l'enfant/adolescent à court, moyen et long terme ?
- Quelles sont les hypothèses des évaluateurs concernant les causes des difficultés repérées (exposition actuelle ou passée à de la maltraitance, situation de handicap, troubles du neuro-développement, maladies, autres causes hors maltraitance) ?
- Les évaluateurs repèrent-ils :
 - des besoins spécifiques de l'enfant/adolescent liés à l'exposition à la maltraitance ?
 - des besoins particuliers liés au handicap ?
- Quels sont les besoins d'aide et d'accompagnement identifiés sur la thématique ?
- Quelles sont les personnes ressources mobilisables sur la thématique dans la famille et dans l'entourage?

1.6. La conclusion à l'issue de l'évaluation

1.6.1. Caractérisation de la situation

1.6.1.1. Récapitulatif à l'issue de l'évaluation

- Besoins fondamentaux de l'enfant/adolescent
- Santé et développement de l'enfant/adolescent
- Adéquation de la réponse des parents et capacité à se mobiliser
- Personnes ressources mobilisables au sein de l'entourage

⁷ Attention : Si une situation de handicap est déjà connue au moment de l'évaluation, les évaluateurs ne peuvent se référer aux repères fournis par le carnet de santé en termes de développement physique, cognitif, émotionnel et social. L'enjeu de l'évaluation est néanmoins de déterminer si les besoins particuliers de l'enfant/adolescent sont garantis, avec l'appui des professionnels qui accompagnent l'enfant/adolescent et, si nécessaire, avec l'appui d'un partenaire extérieur (notamment en cas de conflit entre les parents et l'institution / le professionnel qui accompagne l'enfant).

→ **Si un danger ou un risque de danger est repéré**

1.6.1.2. Qualification du danger / risque de danger

1.6.1.3. Possibilité pour l'enfant/adolescent de rester au domicile familial

1.6.1.4. Identification des objectifs de travail / d'accompagnement

1.7. Préconisations concernant les suites à donner pour atteindre ces objectifs

1.7.1. Appui au sein de l'entourage

1.7.2. Aide ou accompagnement hors protection de l'enfance :

1.7.3. Mesure de protection de l'enfance

- Mesure administrative
- Saisine de l'autorité judiciaire

1.8. Restitution du contenu du rapport aux parents et à l'enfant/adolescent

1.8.1. Parents

- Les parents ont-ils été informés du contenu du rapport ?
Si oui, quelle a été leur réaction ?
Si non, pourquoi (intérêt de l'enfant/adolescent, rendez-vous annulé, etc.) ?

1.8.2. Enfants

- L'enfant/adolescent a-t-il été informé du contenu du rapport ?
Si oui, quelle a été sa réaction ?
Si non, pourquoi (rendez-vous annulé, âge, etc.) ?

Abréviations et acronymes

CRIP Cellule de recueil et de traitement des informations préoccupantes

HAS Haute Autorité de santé

Retrouvez tous nos travaux sur
www.has-sante.fr

